



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 14 février 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Richard D'Auray, greffier adjoint.

Madame Denise Laferrière étant absente lors de la séance du comité exécutif du 7 février 2007 déclare un potentiel conflit d'intérêt dans la question soumise dans le projet de résolution numéro 55476 – Vente du lot numéro 1 288 453.

CE-2007-189

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 56 - 183 005,93 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 5 - 104 737,28 \$ ET 56 - 584 872,60 \$, LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 4 - 10 364,27 \$ ET 54 - 480,64 \$ ET LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 3 - 539 715,33 \$ ET 49 - 136 052,33 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 56, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéro 5 et 56, les listes des réquisitions numéro 4 et 54 et les listes des embauches numéro 3 et 49 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PD numéro 5	Pièces de comptes à payer	104 737,28 \$	29 janvier au 2 février 2007
Liste des réquisitions numéro 4	Pièces de comptes à payer	10 364,27 \$	29 janvier au 2 février 2007
Liste des embauches numéro 3	Embauche de personnel temporaire	539 715,33 \$	29 janvier au 2 février 2007
Liste PA numéro 56	Pièces de comptes à payer	183 005,93 \$	22 au 26 janvier 2007
Liste PD numéro 56	Pièces de comptes à payer	584 872,60 \$	29 janvier au 2 février 2007
Liste des réquisitions numéro 54	Pièces de comptes à payer	480,64 \$	29 janvier au 2 février 2007
Liste des embauches numéro 49	Embauche de personnel temporaire	136 052,33 \$	22 au 26 janvier 2007

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-190

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-04 - 1 340 567,58 \$ - PÉRIODE DU 25 AU 31 JANVIER 2007

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-04 d'un montant total de 1 340 567,58 \$ pour la période du 25 au 31 janvier 2007.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-191* DROIT SUPPLÉTIF - DÉCÈS DU CÉDANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité impose un droit supplétif depuis le 1^{er} janvier 2003;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité exclut de l'imposition du droit supplétif les transferts effectués depuis le 1^{er} novembre 2004, qui résulte du décès du cédant dans les cas prévus au paragraphe d) de l'article 20 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières;

CONSIDÉRANT QUE la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières permet depuis le 14 décembre 2006 d'exclure de l'imposition du droit supplétif, les transferts qui résultent du décès du cédant et qu'il transite par l'intermédiaire d'une fiducie :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'exclure de l'imposition du droit supplétif, les transferts effectués depuis le 14 décembre 2006 qui résulte du décès du cédant dans les cas prévus aux paragraphes e) et e.1) de l'article 20 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-192 AJOUT DE DEUX BANQUES D'HEURES « QUICK PLAN » DE MICROSOFT - INSCRIPTION À L'OFFRE PERMANENTE D'APPROVISIONNEMENT QUÉBEC - 54 696 \$

CONSIDÉRANT QU'en 2005 la Ville de Gatineau a signé une entente d'entreprise avec la firme Microsoft afin d'acquérir une série de logiciels nécessaires à son fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'acquérir des services professionnels pour l'implantation et le déploiement des produits Microsoft a également été signifié en 2005;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2005-1012 adoptée le 22 juin 2005, a fait l'acquisition de six banques d'heures « Quick Plan »;

CONSIDÉRANT QUE ces banques d'heures ont été utilisées pour déployer les produits Active Directory, Exchange, SQL, SMS et Sharepoint;

CONSIDÉRANT le besoin périodique de renouveler les banques d'heures de services professionnels de Microsoft Consulting Services dans le but d'avoir une expertise de haut niveau lors du déploiement actuel et futur d'autres produits Microsoft :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte d'acquérir deux banques d'heures « Quick Plan » à partir de l'offre permanente d'Approvisionnement Québec, produit L-2000-2, pour la somme de 54 696 \$ incluant les taxes pour les besoins 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
13470-415-53450	51 816 \$	Harmonisation des technologies d'information - Consultants inform.
04-13493	2 880 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
13470-999	58 293 \$		Harmonisation des technologies d'information // Autres
13470-415		58 293 \$	Harmonisation des technologies d'information // Consultants inform.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-193

CONTRAT D'ENTRETIEN LOGICIEL LUDIK - FIRME M²e SOLUTIONS INC. - 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007 - 61 485,21 \$

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des différents modules de Ludik arrivait à échéance en décembre 2006;

CONSIDÉRANT QUE la firme M²e Solutions inc. est la seule à pouvoir supporter ce logiciel spécialisé :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de retenir les services de la firme M²e Solutions inc., 5100, rue Sherbrooke Est, local 2.80, 2^e étage, Montréal, Québec, H1V 3R9, pour l'entretien du logiciel Ludik, et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 pour un montant de 61 485,21 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture relative à l'entretien du logiciel Ludik sur présentation de pièces justificatives préparées par le Module de la culture et des loisirs.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
70030-555-53451	56 789,24 \$	Carte accès Gatineau et ludik entr. / Logiciels
04-13493	3 237,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 458,49 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-194

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-03 - 301 731,73 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-03 d'un montant total de 301 731,73 \$ pour la période du 22 au 29 janvier 2007.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-195

AUTORISER LE MONTANT DE 37 774,32 \$ POUR DES TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - CONSTRUCTION DJL INC. - AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU AU PARC J.H. MALONEY - CONTRAT NUMÉRO C-05-08 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2005-1462 adoptée le 28 septembre 2005, a adjugé le contrat à la compagnie Construction DJL inc. pour les travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc J.H. Maloney, contrat numéro C-05-08, au montant de 134 745 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service d'ingénierie recommande l'approbation du montant de 37 774,32 \$ incluant les taxes représentant les coûts supplémentaires pour les travaux d'aménagement de ce contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le montant de 37 774,32 \$ incluant les taxes pour des travaux supplémentaires, le tout réalisé par Construction DJL inc. dans le cadre du projet d'aménagement de jeux d'eau au parc J.H. Maloney, contrat numéro C-05-08, portant ainsi la valeur totale du contrat à 172 519,32 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30273-007-53452	35 785,33 \$	Aménagement et réfection de parcs - 2005 - Parc Joseph Maloney
04-13493	1 988,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-196*
Modifiée par la
résolution numéro
CE-2012-874*

ENTENTE ET REQUÊTE - DESSERTE - SERVICES MUNICIPAUX - PROJET LES HAUTEURS, PHASE 10 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

CONSIDÉRANT QUE les compagnies Placements Darosy inc. et 148178 Canada inc. ont déposé chacune une requête afin de procéder, à leurs frais et en conformité avec la réglementation en vigueur, à l'installation des services municipaux et à la construction de la rue portant les numéros de lots 3 292 034 et 3 292 052 étant la phase 10 du projet Les Hauteurs;

CONSIDÉRANT QU'une entente devra être signée entre la Ville de Gatineau et les compagnies Placements Darosy inc. et 148178 Canada inc. afin d'établir les lignes directrices régissant la construction des services municipaux dans le projet Les Hauteurs, phase 10;

CONSIDÉRANT QUE les terrains situés dans cette phase du projet appartiennent à deux promoteurs et qu'une entente a été signée entre ces derniers, soit la compagnie 148178 Canada inc. et la compagnie Placements Darosy inc. afin d'établir que la compagnie 148178 Canada inc. sera maître d'œuvre et responsable de la construction des services municipaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et les Placements Darosy inc. et 148178 Canada inc. concernant le développement domiciliaire Les Hauteurs, phase 10, sur les lots mentionnés ci-dessus et montrés au plan préparé par Hugues St-Pierre, arpenteur-géomètre, le 27 septembre 2005, portant le numéro de dossier 76102, minute 37497-S et au plan préparé par Claude Durocher, arpenteur-géomètre, le 14 mai 2004, portant le numéro de dossier 71554, minute 16604-D;

- de ratifier la requête présentée par les compagnies les Placements Darosy inc. et 148178 Canada inc. pour construire, à leurs frais et en conformité avec la réglementation en vigueur de la Ville de Gatineau (règlements numéro 98-2003 et 99-2003 et leurs amendements), les services municipaux et la rue dans le projet;
- d'autoriser ces compagnies à faire préparer, également à leurs frais, le cahier des charges et les plans nécessaires à l'exécution des travaux dont il est fait allusion ci-dessus par la firme d'experts-conseils GENIVAR;
- d'aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que la Ville de Gatineau ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation requise pour l'installation des services municipaux dans le présent projet;
- d'attester que les réseaux d'aqueduc et d'égouts en place sont aptes à desservir le projet mentionné ci-dessus et sont conformes aux divers plans directeurs d'infrastructures;
- d'entériner la demande des compagnies visant à confier la surveillance, avec résidence, des travaux précités à la firme d'experts-conseils GENIVAR et que la dépense en découlant soit assumée par ces compagnies;
- d'accepter la recommandation des compagnies précitées à l'effet de retenir les services de la firme Fondex-Shermont pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et que la dépense en découlant soit assumée par ces compagnies;
- d'autoriser Hydro-Québec à procéder au raccordement du réseau d'éclairage de rue, conformément aux plans qui seront approuvés par le Service d'ingénierie;
- d'exiger que les compagnies, leurs ayants droit ou héritiers légaux cèdent à la Ville de Gatineau, à titre gratuit, la rue ainsi que les services municipaux et les servitudes requises dans cette phase du projet.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer avec les compagnies les Placements Darosy inc. et 148178 Canada inc. l'entente ainsi que le contrat relatif à l'obtention des servitudes ainsi qu'à l'achat de la rue faisant l'objet de la présente, le tout comme ils apparaîtront aux plans finaux qui seront déposés au Bureau de la publicité des droits.

Le trésorier est autorisé à rembourser sur présentation des pièces produites par le Service d'ingénierie, les quotes-parts de la Ville de Gatineau reliées à l'enfouissement des réseaux d'utilités publiques dans le projet, le tout sujet à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 252-2006 prévu à cette fin, et ce, jusqu'à concurrence de 70 000 \$.

Les fonds à cette fin, au montant de 70 000 \$, seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Règlement 252-2006	70 000 \$	Quote-part – Enfouissement des réseaux d'utilités publiques

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007 conditionnellement à l'approbation du ministère.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-197*

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2006-921 - CESSION DES LOTS NUMÉRO 3 104 993, 3 104 994, 3 699 816, 3 699 817, 3 699 818 ET 3 699 819 AU CADASTRE DU QUÉBEC À 170844 CANADA INC. ET CESSION DES LOTS NUMÉRO 3 104 991 ET 3 104 992 AU CADASTRE DU QUÉBEC À MONSIEUR CAMILIEN VAILLANCOURT - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU VERSANT, DE BELLEVUE ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JOSEPH DE SYLVA, RICHARD CÔTÉ ET YVON BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a adopté, à sa séance du 21 mars 2006, un rapport du Service d'urbanisme concernant l'acquisition par la Ville de Gatineau de terrains destinés à une utilisation de parc et d'une servitude afin de régulariser la présence d'une conduite d'égouts;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2006-621 adoptée le 4 juillet 2006, acceptait de céder à la compagnie 170844 Canada inc. les lots numéro 3 104 991, 3 104 992, 3 104 993 et 3 104 994 au cadastre du Québec ainsi qu'une partie du lot numéro 1 769 910 au cadastre du Québec mesurant 4 220 m²;

CONSIDÉRANT QUE la partie du lot numéro 1 769 910 au cadastre du Québec a fait l'objet d'un plan de remplacement cadastral et que quatre lots ont été créés, soit les lots numéro 3 699 816, 3 699 817, 3 699 818 et 3 699 819 au cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 170844 Canada inc. et monsieur Camilien Vaillancourt, à titre personnel, requièrent, en contrepartie d'une cession à la Ville de Gatineau, quatre terrains pour construction résidentielle et quatre parcelles non constructibles de petite dimension;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit acquérir quatre lots et une servitude de différentes compagnies contrairement à ce qui est stipulé à la résolution numéro CM-2006-621;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro CM-2006-621 pour faire référence aux acquéreurs en titre :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2006-921 adoptée le 21 juin 2006 et recommande au conseil de modifier sa résolution numéro CM-2006-621 adoptée le 4 juillet 2006 en remplaçant les deux premiers points du dispositif par les suivants :

- autorise la cession des lots numéro 3 104 993, 3 104 994, 3 699 816, 3 699 817, 3 699 818 et 3 699 819 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull à 170844 Canada inc.;
- autorise la cession des lots numéro 3 104 991 et 3 104 992 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull à monsieur Camilien Vaillancourt;
- autorise l'acquisition en faveur de la Ville de Gatineau, des lots numéro 3 149 161, 3 149 201, 3 104 996 et 3 173 127, propriété de 170844 Canada inc., 147794 Canada inc., 149557 Canada inc. et l'Oasis Mont-Royal ltée ainsi qu'une servitude de 40,1 m² sur une partie du lot numéro 1 321 629.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat d'échange et l'acte de servitude en découlant.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-198 **SUBVENTION DE 400 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES JARDINS TACHÉ
- DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - ALAIN PILON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'Association des résidants des Jardins Taché à l'attention de madame Annie Drzymala, 18, rue des Orchidées, Gatineau, Québec, J9A 2L8, à titre de subvention pour les activités hivernales et printanières de l'Association.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	400 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-199 **SUBVENTION DE 500 \$ - ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE - FÊTE DES
NEIGES - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE
- PATRICE MARTIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'École du Parc-de-la-Montagne à l'attention de madame Nadine Peterson, directrice, 15, rue Doucet, Gatineau, Québec, J8Y 5N4, à titre de subvention pour la fête des neiges qui se tiendra le 1^{er} mars 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	500 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-200 **SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DE SOCCER DE HULL - DISTRICT
ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association de soccer de Hull, C.P. 1432, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3Y3, à titre de subvention pour l'équipe Dynamo de Hull, U12 garçon.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11407-972	200 \$	Pierre Philion - de St-Raymond-Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-201 **SUBVENTION DE 600 \$ - CLUB DIAMANT SACRÉ-COEUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club Diamant Sacré-Coeur à l'attention de madame Simone Beauchemin, présidente, 20, rue Mance, app. 804, Gatineau, Québec, J8X 4B8, à titre de subvention pour les activités de loisirs du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11408-972	600 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-202 **SUBVENTION DE 200 \$ - LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE VAL-TÉTREAU ET DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - ALAIN PILON ET PATRICE MARTIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de La maison Mathieu-Froment-Savoie à l'attention de monsieur Jean-Paul Corriveau, président du conseil d'administration, 55, rue du Couvent, Gatineau, Québec, J9H 3C8, à titre de subvention pour leur campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	100 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11405-972	100 \$	Patrice Martin – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-203 **SUBVENTION DE 1 225 \$ - KESKINADA LOPPET - GATINEAU 55 INC.- MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 225 \$ à l'ordre de Keskinada Loppet - Gatineau 55 inc. à l'attention de monsieur François Grenier, directeur général, 144, boulevard de l'Hôpital, 5^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7S7, à titre de subvention pour la promotion du ski de fond en Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	50 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11404-972	200 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11406-972	750 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-204

SUBVENTION DE 350 \$ - FONDATION PIERRE-JANET - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de la Fondation Pierre-Janet à l'attention de madame Ginette Raymond, directrice, 20, rue Pharand, Gatineau, Québec, J9A 1K7, à titre de subvention pour une activité qui se tiendra le 18 septembre 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	100 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond-Vanier subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-205

SUBVENTION DE 500 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES - SECTION OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Société canadienne de la sclérose en plaques – Section Outaouais à l'attention de madame Lilianne Langevin, 165, boulevard du Mont-Bleu, unité 218, Gatineau, Québec, J8Z 1K6, à titre de subvention pour la marche de l'espoir qui aura lieu le 29 avril 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Marc Bureau - maire subventions
11402-972	100 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond-Vanier subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11411-972	50 \$	Luc Angers - des Promenades subventions
11412-972	25 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-206

SUBVENTION DE 3 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU PLATEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - ALAIN PILON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents du Plateau à l'attention de monsieur Maxime Tremblay, président, 31, rue de l'Embellie, Gatineau, Québec, J9A 3B7, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	3 000 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau subventions

Le virements de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71484-692	3 000 \$		Alain Pilon - de Val-Tétreau - Aménagement // Équip. non-capitalisable
11404-972		3 000 \$	Alain Pilon - de Val-Tétreau // Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-207

**SUBVENTION DE 500 \$ - CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS -
COMPÉTITION INTER-PROVINCIALE DE PATINAGE ARTISTIQUE - DISTRICT
ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Corporation des loisirs de Masson-Angers à l'attention de madame Anne Charette, C.P. 2534, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour le club de patinage artistique de Masson-Angers qui sera l'hôte de la 20^e compétition inter-provinciale les 16, 17 et 18 février 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	500 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-208

**SUBVENTION DE 550 \$ - ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE TOURAINE -
DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de l'Association communautaire de Touraine à l'attention de monsieur Gérard Lalonde, président, 69, rue de Provence, Gatineau, Québec, J8T 4V2, à titre de subvention pour le bon fonctionnement de l'Association.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	550 \$	Denis Tassé - des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-209

**SUBVENTION DE 400 \$ - ENTRE DEUX ROUES - SOUPER SPAGHETTI -
MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de Entre Deux Roues à l'attention de monsieur Jacques N. Goulet, président, 124, rue Sainte-Marie, Gatineau, Québec, J8Y 2A3, à titre de subvention pour un souper spaghetti qui se tiendra le 10 mars 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	25 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions

11405-972	250 \$	Patrice Martin – de Wright–Parc-de-la-Montagne subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond–Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-210

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER SIMON RACINE À LA RENCONTRE DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE - GATINEAU - 16 ET 17 MARS 2007 - 20 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Simon Racine à participer à la rencontre de l'Institut du Nouveau Monde qui se tiendra à Gatineau les 16 et 17 mars 2007.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement sur présentation des pièces justificatives pour une dépense maximale de 20 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30018	20 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-211

SUBVENTION DE 100 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - VOYAGE ÉDUCATIF- DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau à l'attention de monsieur Dominique Dupuis, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour l'organisation d'un voyage éducatif au Honduras.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	100 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-212

SUBVENTION DE 50 \$ - CENTRE DE LA PETITE ENFANCE PETITS PIEDS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre du Centre de la petite enfance Petits Pieds à l'attention de madame Diane Fournier, coordonnatrice des services, 1174, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8R 1M9, à titre de subvention pour une activité de levée de fonds qui aura lieu 19 mai 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-213

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2005-286 - MODIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL DU PLAN FINANCIER À LONG TERME**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2005-286 adoptée le 9 mars 2005 en retirant les noms de messieurs Pierre Bergeron et Gilles Paquet et en remplaçant le nom de madame Linda Roy par madame Melina Spadafora, directrice principale, Affaires Bancaires-Gouvernements de la Banque nationale du Canada.

Adoptée

CE-2007-214

SUBVENTION DE 30 \$ - LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - CONCERT « PARLEZ-MOI D'AMOUR » - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 30 \$ à l'ordre de La maison Mathieu-Froment-Savoie, 55, rue du Couvent, Gatineau, Québec, J9H 3C8, à titre de subvention pour le concert « Parlez-moi d'amour » qui se tiendra le 18 février 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	30 \$	Patrice Martin - de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2007.

Adoptée

CE-2007-215 **SUBVENTION DE 800 \$ - CORPORATION DU SALON DES RÉGIONS DU LIVRE - FOIRE DU LIVRE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de la Corporation du Salon des régions du livre à l'attention de madame Julie Huard, présidente, 25, rue Delanaudière, Gatineau, Québec, J9A 1N2, à titre de subvention pour la participation de deux auteurs à la Foire du livre de Bruxelles qui se tiendra du 28 février au 4 mars 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11402-972	100 \$	André Laframboise - de Lucerne subventions
11405-972	50 \$	Patrice Martin – de Wright–Parc-de-la-Montagne subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11408-972	500 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11409-972	100 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2007.

Adoptée

CE-2007-216 **SOUMISSION 2007 SI 081 - J. M. BUSSIÈRES & FILS LTÉE - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE TRANSMISSION POUR CHARGEUR VOLVO - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 26 929,60 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme J. M. Bussières & Fils ltée, 9515, rue Pascal-Gagnon, St-Léonard, Québec, H1P 1Z4, pour la fourniture et l'installation d'une transmission pour chargeur Volvo au montant de 26 929,60 \$ incluant les taxes, le tout selon sa soumission déposée en date du 2 février 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
39800-541-53468	25 511,63 \$	Transport - Atelier mécanique - Entr. mat. roulant et équipements
04-13493	1 417,97 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 février 2007.

Adoptée

CE-2007-217* **SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE POL-06-06 - RECONNAISSANCE DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS UN SERVICE DE POLICE DANS LA DÉTERMINATION DU SALAIRE D'EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT les conditions du marché de l'emploi dans le domaine policier;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Ville de Gatineau de recruter des ressources qualifiées et expérimentées à tous les niveaux hiérarchiques;

CONSIDÉRANT l'équité qui doit prévaloir dans nos règles de rémunération;

CONSIDÉRANT QUE les coûts additionnels à l'embauche sont sous contrôle du Service de police et compensés par des économies au niveau de la formation;

CONSIDÉRANT les discussions avec la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc. et l'entente de principe intervenue :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'entériner la lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc. afin de rendre la convention collective conforme aux attentes des parties.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le greffier ou en son absence l'assistant-greffier, le directeur général, le directeur du Service de police ainsi que le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la lettre d'entente POL-06-06.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-218

RETRAITE DE MONSIEUR PIERRE MICHAUD, AGENT PATROUILLEUR, SERVICE DE POLICE - 1^{er} MARS 2007

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Michaud, agent patrouilleur au Service de police, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} mars 2007;

CONSIDÉRANT QUE M. Michaud aura complété 29 ans et 5 mois de service à la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Pierre Michaud les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} mars 2007, et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Michaud leurs plus sincères remerciements pour ses années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-219

SERVICES DE MÉDECIN-CONSEIL

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la continuité des services médicaux offerts;

CONSIDÉRANT QUE le docteur Marc Couturier offre des rapports médicaux de qualité, une grande disponibilité et maîtrise les procédures adoptées par le Service des ressources humaines depuis le 23 avril 2002;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les cités et villes et du règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels, la Ville de Gatineau n'est pas tenue de demander des soumissions pour les services de médecin :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'offre de services du docteur Marc Couturier de Normed inc. / Médexo inc., 195, boulevard Gréber, local 204, Gatineau, Québec, J8T 3R1, pour la fourniture de services de médecin expert afin d'obtenir une opinion professionnelle pour permettre une saine gestion de l'invalidité et des lésions professionnelles des employés de la Ville de Gatineau pour une période maximale de trois ans, selon les tarifs unitaires indiqués au sommaire exécutif, le tout en conformité avec les documents d'offre de services reçus le 4 janvier 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget des années subséquentes, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 février 2007.

Adoptée

CE-2007-220

PERMANENCE DE TROIS EMPLOYÉS - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE les employés mentionnés ci-après ont ou auront complété leur période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de ces employés aux postes et aux dates mentionnés ci-après :

NOM DE L'EMPLOYÉ	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE PRÉVUE DE LA PERMANENCE	RÉSOLUTION ADOPTÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF	PÉRIODE D'ESSAI
Hélène Clément, secrétaire II	30 octobre 2006	30 janvier 2007	CE-2006-1450 18 octobre 2006	3 mois
Benoît Duval, webmestre	20 novembre 2006	20 février 2007	CE-2006-1482 25 octobre 2006	3 mois
Ian Fleet, technicien aux permis	7 décembre 2006	7 mars 2007	CE-2006-1702 6 décembre 2006	3 mois

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif